

Les bases de la biodynamie

Objectifs de la formation

Être capable de mettre en pratique les bases de la biodynamie sur sa ferme pour optimiser sa production et réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques.

Enjeux

Les pratiques des producteurs évoluent face aux conséquences des produits phytosanitaires sur l'environnement et sur les usagers des espaces ruraux. Les agriculteurs souhaitent produire plus et mieux tout en limitant leurs impacts et en privilégiant des systèmes de productions autonomes capables de garantir la performance de leurs exploitations.

Déroulé

Histoire de l'agriculture biodynamique

- Principes fondamentaux spécifiques
- Conception des règnes de la nature
- Éléments d'astronomie pour comprendre les rythmes solaires, lunaires et planétaires
- Qualité de l'eau, biodynamisations, pulvérisations et épandage
- Utilisation et respect des rythmes

Présentation rapide des différentes préparations, utilisation et modalités d'application

- Méthode de réalisation d'une préparation naturelle
- Méthodes de conservation des préparations
- Législation en vigueur relativement à la vente
- Méthodes de lutte spécifique contre les adventices et contre les parasites animaux
- Aménagements paysagers et biodiversité
- Les résultats de la biodynamie sur une ferme

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 26/11/2019

Tarifs

Adhérent 336€

Non adhérent 336€

Non agricole 336€

Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA

Gratuit pour le public éligible VIVEA.

Chèque de caution de 50€. Autres statuts, nous contacter.

Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Dates, lieux et intervenants

26 nov 2019

34000

09:00 - 17:00 (7hrs)

Gérard Augé, ingénieur agronome et pédologue, formateur et conseiller en agriculture bio et biodynamique

03 déc 2019

34000

09:00 - 17:00 (7hrs)

Gérard Augé, ingénieur agronome et pédologue, formateur et conseiller en agriculture bio et biodynamique

Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Commune _____

-

Courriel _____

Téléphone _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))